

# MONTSALVY Infos

N°14



2016  
Bonne  
année

## ÉDITO DU MAIRE

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous, ainsi qu'à vos familles et vos proches, une bonne et heureuse année 2016.

Les tragiques événements de l'année écoulée ne doivent pas impacter notre devenir. Nous continuons à travailler sur nos projets (salle polyvalente, parking de l'ancienne gendarmerie, rue des Toiles), ainsi que sur l'ensemble de notre bourg afin de le rendre plus attractif dans une programmation quinquennale, dossiers que nous présentons conjointement avec les communes de Marcolès et La Roquebrou dans le cadre des Petites Cités de Caractère® afin d'obtenir des financements spécifiques à notre marque auprès des Fonds Européens. Nous espérons ainsi redynamiser le commerce et la fréquentation de notre beau village.

Dans une conjoncture difficile, nous pensons pouvoir effectuer certains de ces travaux courant 2016. D'autre part, nous allons poursuivre l'extension du réseau A.E.P. vers le village des « Garrigues ».

Nous sommes heureux de constater que notre population se maintient : l'I.N.S.E.E. vient de nous communiquer les chiffres de 899 habitants fin 2014, contre 897 fin 2013 et 877 fin 2012.

Pour terminer, **je vous convie toutes et tous samedi 16 janvier** aux vœux de la Municipalité qui débuteront à 17h30 dans la cour de l'école primaire pour dévoiler la plaque de notre devise républicaine « Liberté, Égalité, Fraternité » et se poursuivront, aux environs de 18 heures, à la salle des fêtes.

Michel PUECH, Maire de Montsalvy



Photo de couverture  
Isabelle LEMAIRE

### 2016 N°14

Bulletin d'information  
de Montsalvy  
11 rue Marcellin Boule  
15120 Montsalvy  
04.71.49.20.10

[www.montsalvy.fr](http://www.montsalvy.fr)



### DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Michel Puech

### RÉDACTION

Commission communication

### CRÉDIT PHOTOS

Maurice Durand  
Isabelle Lemaire  
Benoit Ghewy  
Les élèves de 3<sup>e</sup> A et B

Ce numéro a été tiré  
à 500 exemplaires.

## DANS CE NUMÉRO

### Les dernières actus

2016  
Illuminations de Noël  
Facebook  
Épiphanie  
Vitrine  
Réalisation d'une étude  
« Patrimoine et Tourisme »  
Passage à la TNT HD  
Vers une grande Communauté  
de Communes  
de la Châtaigneraie  
Agenda d'Accessibilité  
Programmée  
Tarifs 2016  
État Civil 2015  
Monument aux Morts  
Cérémonie du 11 novembre  
En hiver, il peut neiger...

### Travaux

Projet de restructuration et  
d'extension de l'espace  
polyvalent  
Ensemble école maternelle, salle  
des fêtes et école primaire  
Parking de la Poste et de  
l'ancienne gendarmerie  
Chauffage de l'église  
Déclassement d'une parcelle  
située au Fradin

### Solidarité

3 Services à la personne 8  
3 Relais Petite Enfance 8  
3 Résidence du Château 8

### Environnement

4 Concours des maisons fleuries 9  
4 Concours départemental des villes  
et villages fleuris du Cantal 9  
Travaux de l'Office National des  
Forêts 9  
4 Composter, c'est utile 9

### Vie scolaire

6 École numérique 10  
6 Marché de Noël 10  
6 Goûter de Noël 10  
6 Ateliers cuisine 10  
Nouveau Principal au collège 11  
Sortie astronomie 11  
Mini entreprises du collège 11

### Ça s'est passé à Montsalvy 12

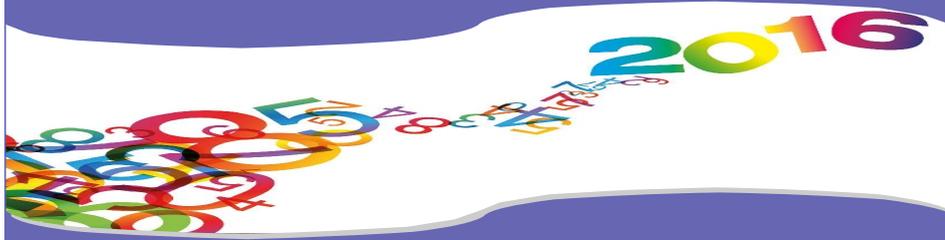
### À voir, à faire, à écouter 15

### Histoire de Montsalvy

Du Concordat  
7 à la sécularisation 16

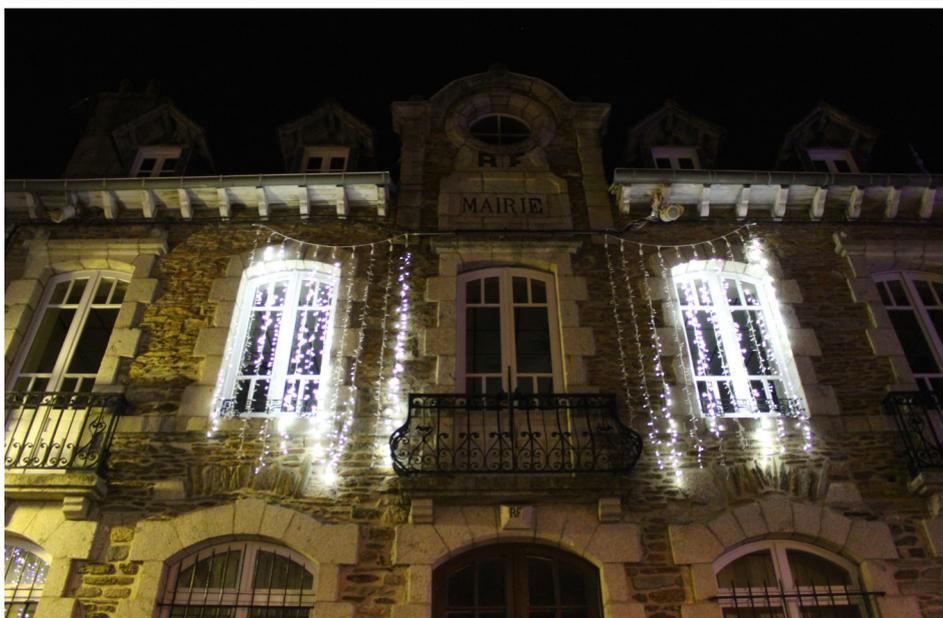
## 2016

Michel Puech, Maire  
et les membres du Conseil Municipal  
invitent tous les Montsalvyens  
à la cérémonie des vœux  
samedi 16 janvier à 17h30 dans la cour de l'école.



### ILLUMINATIONS DE NOËL

Bravo et merci à toutes celles et ceux qui par leurs décorations ont égayé la cité en ces périodes de fêtes.



Pour partager toute son actualité, la commune de Montsalvy a créé une page Facebook.

### ÉPIPHANIE

La boulangerie Mouminoux rend hommage à nos pompiers en proposant une série de fèves mettant à l'honneur les centres de secours de Montsalvy et d'Entraigues.



### VITRINE

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Cantal a organisé à l'automne un concours départemental d'étalages de fruits et légumes.

Le 1<sup>er</sup> prix ex aequo a été attribué au magasin primeur « Les Délices du Jardin ».

Félicitations à la maison Goudergues !



## RÉALISATION D'UNE ÉTUDE « PATRIMOINE ET TOURISME »



Pour répondre à l'appel à projets « Soutien aux opérations d'aménagement et de mise en valeur dans une démarche d'excellence patrimoniale et touristique », initié dans le cadre des Fonds Européens, une stratégie collective de développement touristique est privilégiée au sein des trois Petites Cités de Caractère® cantaliennes. Les représentants de Marcolès, La Roquebrou et Montsalvy se sont réunis avec l'Architecte des Bâtiments de France, le C.A.U.E, l'Office de Tourisme de la Châtaigneraie Cantalienne et l'Association pour le Développement du Pays d'Aurillac. Ils ont signé un groupement de commande afin de réaliser une étude globale ainsi qu'un programme d'aménagements visant à la valorisation du patrimoine et au développement touristique du territoire. Chaque commune conservera cependant la maîtrise d'ouvrage de ses projets.

## PASSAGE À LA T.N.T. HD

### Votre téléviseur est-il prêt pour le 5 avril ?



Vous visualisez le logo « Arte HD » à l'écran en vous plaçant soit sur la chaîne 7, soit sur la chaîne 57.



Vous voyez sur votre équipement le logo « TNT HD » (norme MPEG-4).

Si l'un de ces messages n'apparaît pas sur votre écran, l'achat d'un adaptateur compatible TNT HD suffit pour les postes recevant par antenne râteau.

Retrouvez toutes les informations sur le site [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr) ou au **0970 818 818**.

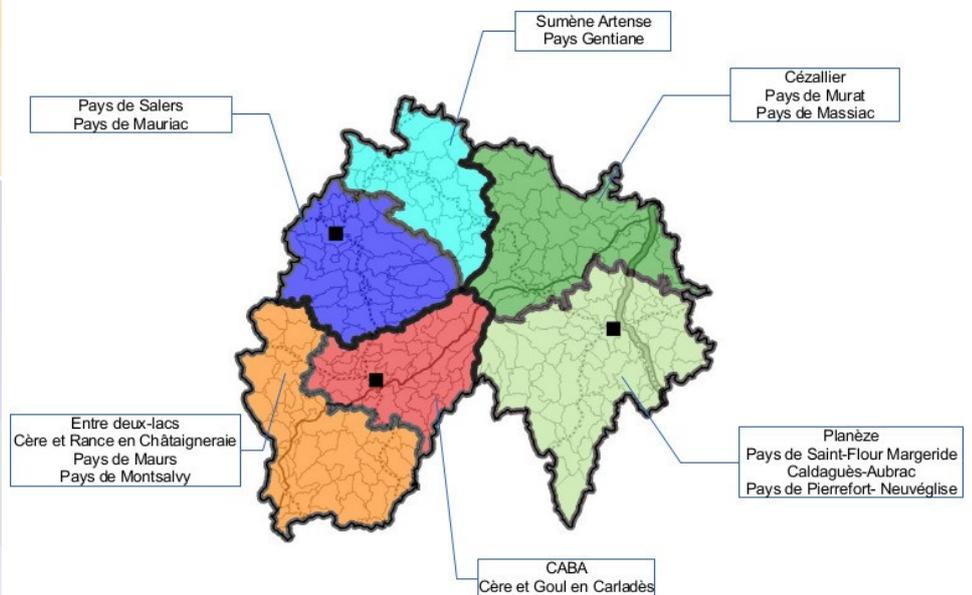
## VERS UNE GRANDE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA CHÂTAIGNERAIE

La fusion des Communautés de Communes, pour satisfaire aux obligations de la *Loi NOTRe* qui traite de la Nouvelle Organisation Territoriale de la République, a fait débat au cours de l'année écoulée.

### **Une réflexion engagée par les quatre Communautés de Communes de la Châtaigneraie**

La *Loi NOTRe* soumise au Parlement affichait dans sa première version l'objectif de constituer des intercommunalités regroupant au moins 20 000 habitants, ce seuil pouvant sous certaines conditions être adapté en zone de montagne, en fonction notamment de critères de densité démographique.

Dans cette perspective et afin d'anticiper plutôt que de subir, la Communauté de Communes du Pays de Montsalvy décide, à l'unanimité, dès le 8 septembre 2014, de réaliser une étude ayant pour objectifs de définir les modalités de transfert des compétences, d'aborder la question de la gouvernance mais aussi d'approfondir les aspects budgétaires et notamment les incidences fiscales et tarifaires d'une éventuelle fusion avec les Communautés de Communes de Cère et Rance en Châtaigneraie, du Pays de Maurs et d'Entre Deux Lacs. Ses conclusions devaient éclairer le choix des élus sur l'opportunité de constituer une communauté de communes à l'échelle de la Châtaigneraie qui regrouperait environ 22 000 habitants, et leur permettre de prendre une décision au cours du deuxième semestre de l'année 2016.



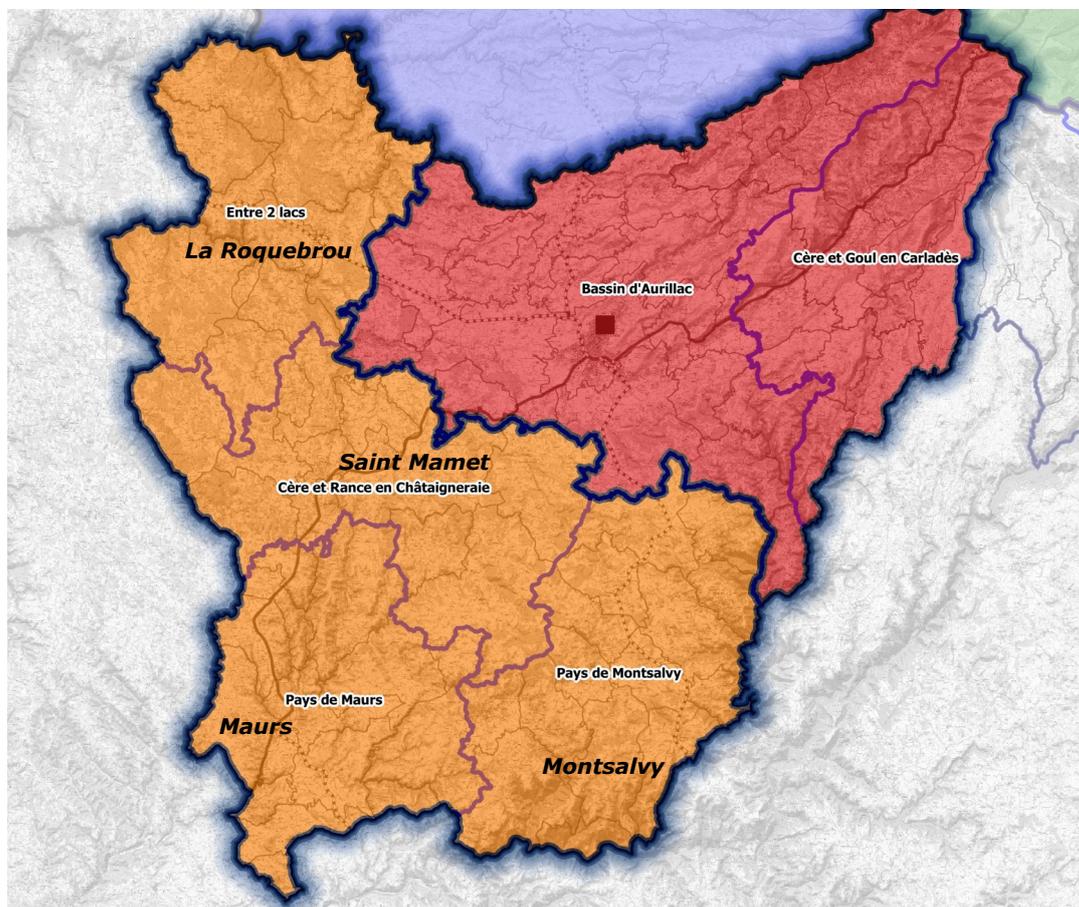
### **Un calendrier de travail bousculé par les dispositions de la Loi NOTRe**

En application de l'article 33 de la Loi adoptée par l'Assemblée Nationale le 7 août 2015, le Préfet du Cantal élabore un Schéma Départemental de Coopération Intercommunale définissant de nouveaux périmètres pour les intercommunalités devant désormais regrouper au moins 15 000 habitants et non plus 20 000 comme initialement prévu.



Il préconise, à ce titre, la fusion des quatre Communautés de Communes de la Châtaigneraie et sollicite alors les avis des communes et des communautés de communes, avis devant être rendus dans un délai de deux mois.

Ce nouveau calendrier, qui prévoit que le Schéma soit arrêté avant le 31 mars 2016 pour prendre effet dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017, n'est pas compatible avec la réflexion engagée par les élus de la Châtaigneraie, l'étude en cours ne pouvant être achevée dans les délais imposés.



### **Les Conseils Municipaux et le Conseil Communautaire consultés pour avis**

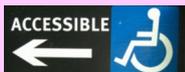
Le Conseil Municipal de Montsalvy, après avoir réaffirmé son attachement à l'intercommunalité, regrette que le calendrier retenu par le législateur remette en cause une réflexion non aboutie, que la notion de projet partagé qui a présidé à la création de la Communauté de Communes du Pays de Montsalvy ne soit pas prise en considération, et que le projet de schéma ne s'intéresse qu'au périmètre des futures intercommunalités au détriment de la question pourtant essentielle de leurs compétences et de leur gouvernance.

Il dénonce également la précipitation avec laquelle est conduit ce projet, traduisant une nouvelle fois un manque de considération pour les élus, consultés simplement pour avis, mais aussi pour leurs administrés qui n'ont pas été associés à cette procédure ni même informés, du fait des délais impartis.

Aussi, bien qu'une majorité d'élus ne soit pas opposée au principe d'une fusion et à la perspective de constituer une Communauté de Communes Rurales, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de ne pas émettre d'avis formel à l'occasion de cette première consultation, signifiant ainsi son profond désaccord sur la forme et sur le calendrier déraisonnable imposé par le législateur.

Réuni le 23 novembre 2015, le Conseil Communautaire a, à son tour, débattu de ce projet de fusion des quatre Communautés de Communes de la Châtaigneraie. Après avoir également déploré que le calendrier remette en cause sa démarche de réflexion et avoir regretté que la seule question du périmètre prime sur celle de la gouvernance, des projets et des compétences, le Conseil a considéré majoritairement que malgré les réserves exprimées, il convenait de satisfaire aux obligations de la Loi et de relever le défi de constituer une Communauté de Communes Rurales aux portes de l'agglomération aurillacoise.

## AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE



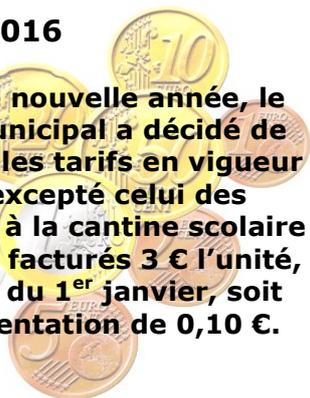
Dans le cadre de la mise en accessibilité des Établissements Recevant du Public (E.R.P.), une rampe d'accès a été réalisée sous le préau de l'école primaire : le plan incliné et les escaliers par les agents municipaux et la rampe métallique par les établissements Caldeyroux-Loudière.

De plus, afin de sécuriser les flux d'entrées et de sorties du bâtiment, la porte d'entrée principale a été changée par l'entreprise Madamour et dotée d'un système anti panique.



## TARIFS 2016

Pour cette nouvelle année, le conseil municipal a décidé de maintenir les tarifs en vigueur en 2015, excepté celui des repas pris à la cantine scolaire qui seront facturés 3 € l'unité, à compter du 1<sup>er</sup> janvier, soit une augmentation de 0,10 €.



## ÉTAT CIVIL 2015

### Naissances

Inès Thérizols  
Bastien Coussi

### Mariage

Stéphanie Payrat et  
Dominique Bioulac

Treize actes de **décès** ont été retranscrits sur les registres.

## MONUMENT AUX MORTS



À la demande des Anciens Combattants, la Municipalité a procédé au nettoyage du Monument aux Morts : après décapage, les inscriptions ont été reprises à la peinture dorée ou noire permettant ainsi de retrouver une bonne lisibilité. Les abords et le mobilier ont également bénéficié d'une remise au propre.

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Élus et Montsalvyens de tous âges se sont rassemblés nombreux lors de la commémoration de l'Armistice de 1918.

Cette année encore, accompagnés du Principal, du professeur d'Histoire Géographie et de la documentaliste, les collégiens ont lu le message du Secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire.

Cette manifestation a été marquée par un bel élan de solidarité de la part d'élèves de l'école primaire, qui après avoir écouté les explications de M. Lardy, ont participé avec détermination à la vente du Bleuets de France dont le résultat de la collecte a été reversé au fonds de solidarité des Anciens Combattants.

## EN HIVER, IL PEUT NEIGER...

.... et nous avons bien conscience que chacun souhaite alors voir son devant de porte déblayé dans les meilleurs délais !!

Si la neige venait à tomber, croyez bien que notre équipe technique mettrait tout en œuvre pour déneiger rapidement.

Mais cette tâche ne peut être réalisée au même moment sur tout le territoire de la commune.

Dans ce cas-là, nous en appelons à votre compréhension et votre patience !

## TRAVAUX



### PROJET DE RESTRUCTURATION ET D'EXTENSION DE L'ESPACE POLYVALENT



La société LOGISENS, mandatée pour la mission de maîtrise d'ouvrage concernant le projet de rénovation et d'extension de l'espace polyvalent, a présenté les offres des différents cabinets d'architectes et bureaux d'études.

Le Conseil Municipal, après analyse des différentes propositions, a retenu le cabinet d'architectes Daniel ROUGÉ et le bureau d'études SOCOTEC pour des montants respectifs de 2 200 et 1 600 €.

### ENSEMBLE ÉCOLE MATERNELLE, SALLE DES FÊTES ET ÉCOLE PRIMAIRE

Un rafraîchissement des boiseries de l'école maternelle et de la salle des fêtes était indispensable.



Aussi, après avoir testé plusieurs couleurs, c'est un ton bleu gris qui a été validé par M. Jouilé, Architecte des Bâtiments de France.



Dans le but d'harmoniser l'ensemble de ces bâtiments, toujours sur les recommandations de M. Jouilé, six fenêtres du rez-de-chaussée de l'école primaire ont été remplacées par des fenêtres bois et l'ensemble des huisseries repeintes en gris clair.



### PARKING DE LA POSTE ET DE L'ANCIENNE GENDARMERIE

Le coût prévisionnel des travaux d'aménagement du parking situé à l'arrière de l'ancienne gendarmerie et de la Poste s'élève à 117.268,80 € TTC. Ce projet, bénéficiant d'une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, devrait se concrétiser au cours du second trimestre de l'année 2016.

### CHAUFFAGE DE L'ÉGLISE

Des dysfonctionnements ayant été observés à l'automne, des travaux de rénovation du système de chauffage par le sol ont été réalisés courant décembre.



### DÉCLASSEMENT D'UNE PARCELLE SITUÉE AU FRADIN

Afin de procéder au bornage d'une parcelle située au Fradin, une enquête publique préalable s'est déroulée du 3 au 17 août 2015.

Aucune observation n'ayant été consignée sur le registre, le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable à sa désaffectation et à son déclassement du domaine public au profit du domaine communal.

## SERVICES À LA PERSONNE

Permanences  
au 1<sup>er</sup> étage de la Mairie



### Assistante sociale

Jeu de 9h30 à 11h30  
Sur rendez-vous uniquement  
04.71.46.99.62



Mercredi, une semaine sur deux  
de 9h30 à 12h00  
Sur rendez-vous uniquement  
04.71.45.60.35



Troisième jeudi du mois  
de 10h00 à 12h00



Jeu de 9h00 à 12h00



Lundi, mardi et vendredi  
04.71.43.52.97

## RELAIS PETITE ENFANCE PAYS DE MONTSALVY

Les animations reprennent  
à compter du 14 janvier  
les jeudis de 9h15 à 12h00  
à la salle des fêtes

## RÉSIDENCE DU CHÂTEAU

Jeu de 17 décembre 2015, la Résidence du Château organisait son traditionnel repas de fin d'année. C'est toujours avec autant de plaisir que le personnel de l'établissement prépare ce moment de convivialité qui permet aux résidents et aux membres du Conseil d'Administration de se rencontrer.

Lors de son discours, Madame Bornes, Directrice, a d'abord remercié les bénévoles intervenant tout au long de l'année pour le plus grand plaisir des résidents, puis a retracé les animations les plus marquantes de 2015.

Le personnel a également été remercié pour son implication et son travail au quotidien auprès des pensionnaires.

Les travaux en cours ont ensuite été évoqués avec la mise en service le 27 novembre du second ascenseur du bâtiment n° 2 et la fin de l'aménagement de l'entrée principale qui facilitera l'accueil et le déplacement des personnes à mobilité réduite. L'accès par le parc devrait être rendu possible au cours du trimestre à venir.

Monsieur Puech, Maire, a également rappelé à cette occasion que la naissance de l'établissement relevait d'un vœu testamentaire de Mademoiselle Bonnefons, qui avait légué à la commune de Montsalvy ses biens immobiliers, à la condition que ce legs soit utilisé pour la création d'une maison de retraite. Plus récemment, un don a permis également à l'établissement de s'agrandir et de réaliser divers travaux de rénovation dans un souci d'apporter un service toujours plus adapté aux besoins des résidents.

Après avoir salué à son tour les agents dans l'accomplissement de leur travail difficile, il a conclu en souhaitant à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.



## ENVIRONNEMENT



### CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Dimanche 25 octobre, la municipalité récompensait les Montsalvyens, commerçants et bénévoles qui, par leurs efforts de fleurissement, leur aide ou leurs conseils, participent à l'amélioration du cadre de vie et à l'attractivité de notre cité médiévale.



Les lauréats 2015 du concours des maisons fleuries

### CONCOURS DÉPARTEMENTAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS



Suite au passage du jury des Villes et Villages Fleuris, Montsalvy a obtenu cette année encore le 1<sup>er</sup> prix, remis à Coltines.

### TRAVAUX DE L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS



Sur proposition de cet organisme, le Conseil Municipal a validé pour 2016 une coupe de bois d'une surface de 2,5 hectares dans les forêts du Puy de l'Arbre, afin de mettre en valeur le panorama sur les monts du Cantal.



Dans un intérêt de réduction de la masse des déchets ménagers, la Communauté de Communes du Pays de Montsalvy, en partenariat avec le S.M.O.C.E., vous propose d'acquérir un composteur individuel pour la somme de 25,32 € T.T.C., déduction faite des participations de l'A.D.E.M.E. et du Conseil Départemental du Cantal.

Les composteurs mis en vente sont des modèles bois d'une capacité unique de 800 litres, d'un montage facile sans outillage spécifique. En complément, un « bio seau » d'une capacité de 10 litres sera fourni. Celui-ci vous permettra de stocker proprement des déchets de cuisine avant de les déposer dans le composteur.

Cette opération s'inscrit comme une démarche individuelle de réduction des déchets. Le nombre de composteurs et de « bio seaux » étant limité, il n'en sera délivré qu'un exemplaire par foyer.

Si vous souhaitez vous porter acquéreur, merci de vous rendre sur le site [paysdemontsalvy.fr](http://paysdemontsalvy.fr) rubrique « Environnement » afin de compléter le bon de commande et de prendre connaissance des modalités.



## VIE SCOLAIRE

### ÉCOLE NUMÉRIQUE



Lors de la présentation du projet « Écoles numériques du Cantal » en réunion communautaire du 27 avril 2015, tous les maires ont souhaité établir un état des lieux du numérique mis en place dans chacun des établissements scolaires.

Cet inventaire porte essentiellement sur la qualité des réseaux informatiques existants et sur les préconisations concernant leur mise à niveau.

Pour Montsalvy, ce diagnostic a été effectué, son coût s'élève à 3.770 €.

### MARCHÉ DE NOËL



Le marché de Noël de l'école a encore remporté un vif succès. Les enfants ont vendu avec sérieux les objets de décoration fabriqués en classe pour le plus grand plaisir des visiteurs venus en nombre. Les CM ont animé cette fin d'après-midi en reprenant la chanson de Demis Roussos « On écrit sur les murs » apprise lors des Temps d'Activité Périscolaire, et la calèche du Père Noël a emmené petits et grands autour de Montsalvy.



Au même moment, à la salle des fêtes, les animatrices des T.A.P. présentaient quelques réalisations de ce premier trimestre.



### GOÛTER DE NOËL



À la veille des vacances de Noël, les élèves des écoles primaire et maternelle ont assisté à la représentation « Les Histoires de Rosalie », animation offerte par l'Association des Parents d'Élèves.

Le Père Noël est alors arrivé pour distribuer les cadeaux et un goûter offert par la Municipalité a clôturé cet après-midi.



### ATELIERS CUISINE

Cette année, en partenariat avec la Résidence du Château, les écoliers participent à des ateliers cuisine. Par groupe de quatre, ils préparent puis dégustent en compagnie de quelques résidents une recette différente à chaque séance. Onze pâtisseries seront ainsi réalisées et agrémenteront un livret de recettes édité en fin d'année scolaire !





## NOUVEAU PRINCIPAL AU COLLÈGE



Principal du collège de Montsalvy depuis la rentrée 2015, je peux témoigner du fait qu'avec l'équipe pédagogique, nous nous attachons à créer les conditions propices aux apprentissages des élèves. Avec un effectif global de

155 élèves répartis dans huit classes (deux par niveau) de vingt élèves en moyenne, l'établissement dispose des conditions favorables à un suivi plus personnalisé.

De 8h à 17h, le rythme de l'enfant est pensé de manière à bien distinguer les temps de travail des temps de détente.

Les premiers concernent les cours et les études du matin et de l'après-midi.

Les seconds s'articulent autour de la pause méridienne et des récréations pendant lesquelles les enfants se restaurent au réfectoire et profitent des espaces collectifs (cour, préau, foyer), des jeux mis à leur disposition et des différents ateliers encadrés.

En plus des acquisitions fondamentales, le collège organise des sorties pédagogiques, éducatives, culturelles et sportives (cinéma, théâtre, musée, association sportive le mercredi après-midi proposant sports collectifs, ski, canoë, raid, athlétisme) et des voyages scolaires (Prague et Paris cette année pour les élèves de 3<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup>).

Nicolas PRUNET

## SORTIE ASTRONOMIE

**Jeudi 10 décembre, un groupe de 12 élèves de 4<sup>e</sup> a participé à une séance d'observation du ciel. Finalisant l'étude des chapitres d'optique, cette sortie avait pour but d'observer les constellations principales, les planètes comme Jupiter (et 4 de ses lunes), Mars ou Vénus, les satellites artificiels mais aussi de sensibiliser les collégiens à cette pratique méconnue et à l'utilisation de lunettes astronomiques.**

**Lorsque la météo le permettra, deux autres groupes de 12 élèves devraient eux aussi bénéficier de cette initiation.**

## MINI ENTREPRISES

Dans le cadre des cours de technologie, les 3<sup>e</sup>A ont créé la mini entreprise "**Hypane World**" qui participera au concours de l'Association E.P.A. Auvergne (Entreprendre pour Apprendre) au mois de mai (c'est la 3<sup>e</sup> fois que le collège de Montsalvy y participe).

Les élèves fabriquent des bracelets à partir de matériaux récupérés qui évoquent les bracelets HIPANEMA (constitués de 4 bracelets différents).



Les 3<sup>e</sup>B quant à eux ont également créé leur propre mini entreprise "**Kit in jeans**" : ils fabriquent des troussees à partir de jeans récupérés.



Les deux classes ont proposé leurs réalisations à la vente lors du marché de Noël de Calvinet. Vous les retrouverez aussi sur le marché de Montsalvy les jeudis 24 et 31 mars de 10h à 12h.

# ÇA S'EST PASSÉ À MONTサルVY

## EXPOSITION DE PHOTOS ANCIENNES

Jean-Pierre Salesse a présenté son énorme travail de collecte de photos anciennes : équipes de football du canton, photos de classe, conscrits, fêtes patronales, naissances, baptêmes, mariages, pèlerinages, chasse, etc. Les trois tomes de Montsalvy sont disponibles à la vente chez notre libraire local !



Nouveau succès pour la semaine du cidre



Magnifique concert Piano Accordéon



Génération Mouvement à la découverte des lacs du Nord de l'Italie



Chorales Si Ça Vous Chante et Vivre en Châtaigneraie



Soirée africaine réussie



Les Patochons ont fait chanter petits et grands pour faire venir le Père Noël...



Explosion de couleurs pour le très beau feu d'artifice 2015 !



Afin de présenter la vie locale aux citoyens, la municipalité a organisé le 5 septembre dernier la deuxième édition du Forum des Associations.

Véritable vitrine du tissu associatif montsalvyen, cette journée offre la possibilité aux visiteurs d'accéder à toutes les informations utiles, tant sur les pratiques sportives, culturelles que de loisirs.

Chacun y trouve son compte et les dirigeants ont salué cette belle occasion qui leur est donnée de présenter leurs activités en recrutant éventuellement de nouveaux adhérents, de partager leurs expériences et de valoriser le bénévolat.

C'est une façon formidable de tisser de nouveaux liens enrichissant notre milieu associatif.

Alors rendez-vous en septembre 2016 pour le troisième Forum des Associations !



Belle surprise de l'association des voitures anciennes, La Dynamo Cantalienne qui a exposé un superbe Solex ainsi qu'une Isetta, un petit bijou de collection, vedette de cette manifestation !





## FÊTE DES PANIERS

Belle réussite pour cette 20<sup>e</sup> édition de la Fête des Paniers. Les stages, qui attirent de plus en plus de monde, se dérouleront cette année à la salle polyvalente.

## RONDE DE LA CHÂTAIGNERAIE 2015

Une participation exceptionnelle pour cette 28<sup>e</sup> Ronde sous une météo estivale, avec des températures de plus de 20°C l'après-midi : 117 cyclos, 157 vététistes, 324 coureurs (81 équipes) et plus de 350 marcheurs qui ont permis de récolter 700 € pour le Téléthon.



# À VOIR, À FAIRE, À ÉCOUTER



## JANVIER

**Dimanche 17**  
**Repas diocésain**  
Salle polyvalente

**Dimanche 24**  
**Repas paroissial**  
Salle polyvalente

## FÉVRIER

**Samedi 6**  
**Belote FNACA**  
Salle polyvalente

**Dimanche 7**  
**Quine des écoles**  
APE - Salle polyvalente



**Dimanche 14**  
**Thé dansant**  
Comité d'animation  
Salle polyvalente

**Samedi 20**  
**Soirée Pétanque**  
Salle polyvalente

**Du 22 au 24**  
**Stage vannerie**  
Association des Paniers  
Salle polyvalente

**Vendredi 26**  
**Don du sang**  
Salle polyvalente

## MARS

**Samedi 5**  
**Soirée Années 80**  
Comité d'animation  
Salle polyvalente

**Dimanche 20**  
**Banquet FNACA**  
Salle polyvalente

## AVRIL

**Dimanche 3**  
**Gala de judo**  
Salle polyvalente

**Samedi 9**  
**Soirée FCJM**  
Salle polyvalente

**11, 12 et 13**  
**Stage vannerie**  
Association des Paniers  
Salle polyvalente



## MAI

**Du 1<sup>er</sup> au 31**  
**Exposition**  
**Printemps des Arts**  
Réfectoire des Moines

**Du 1<sup>er</sup> au 28**  
**Exposition**  
**Rebecca Dautremer**  
Illustratrice Jeunesse  
Médiathèque

**Judi 5**  
**Vide greniers**  
Salle polyvalente

**Vendredi 6**  
**Don de sang**  
Salle polyvalente

**Samedi 14**  
**3<sup>e</sup> édition Bognat Sound**  
**Festival de reggae**  
Salle polyvalente

**Samedi 28**  
**Salon du livre jeunesse**  
Conseil Départemental  
et Médiathèque

## JUIN

**Samedi 4**  
**Tournoi EFCV**  
Stade Paul Combourieu

**Samedi 18**  
**Fête des écoles**  
Salle polyvalente

**Vendredi 24**  
**Théâtre collège**  
Salle polyvalente

**Samedi 25**  
**Feu de la Saint Jean**  
Comité d'animation  
Salle polyvalente

## JUILLET

**Dimanche 3**  
**40<sup>e</sup> anniversaire**  
**du Club du 3<sup>e</sup> Âge**  
Salle polyvalente

**Judi 7**  
**Passage du Tour de France**



**Dimanche 10**  
**Festifoot famille**  
**Finale de l'Euro de football**  
EFCV - Salle polyvalente

**Mercredi 13**  
**Soirée**  
FCJM et Comité d'Animation  
Salle polyvalente

**26, 27, 28**  
**Stage vannerie**  
Association des Paniers  
Salle polyvalente

**Samedi 30**  
**21<sup>e</sup> Fête des Paniers**

# HISTOIRE DE MONTSALVY

## DU CONCORDAT À LA SÉCULARISATION

À partir du Concordat, confirmé en 1516 par le Concile du Latran, le Roi de France peut nommer les prévôts sous réserve de l'approbation du Souverain Pontife. Cela a des conséquences catastrophiques car le Roi va disposer des biens des abbayes pour rétribuer des services rendus ou distribuer des faveurs aux personnages bien en cour et pas forcément moines.

À Montsalvy, c'est la famille de Saint-Nectaire qui met la main sur la prévôté pendant plus d'un siècle et demi. Sa principale préoccupation est de tirer un maximum de profits de cette position. Nectaire de Saint-Nectaire, abbé régulier en 1513, est remplacé par son fils bâtard François qui a, à son tour, d'Antoinette Audonne un fils bâtard nommé Hector, légitimé par lettres patentes. Lui-même épouse Anne de Veyrières. Deux fils naissent de cette union ; l'un d'eux, François devient prévôt de Montsalvy de 1630 à 1665. Celui-ci accorde le bénéfice de Montsalvy à son cousin Antoine de Saint-Nectaire, évêque du Puy et Comte du Velay en se réservant une pension de 2.000 livres.

Au cours de cette prévôté, deux événements importants se produisent. Le 25 septembre 1585, la Reine Marguerite de Valois (La Reine Margot), venant d'Entraygues où elle a assisté à la messe, fait halte à Montsalvy pour y souper et y passer la nuit accompagnée de 80 gentilshommes, 500 soldats et tout son personnel avec armes et bagages. On peut imaginer l'animation qui dût régner ce jour-là dans notre cité ! Elle part le lendemain pour Carlat où elle résidera pendant un an. Vers 1590, les protestants qui occupent le "très fort château de Calvinet" entrent par ruse, en soudoyant un novice, dans l'abbaye où ils se livrent à des pillages et des saccages. Ils brûlent notamment toutes les archives. Ils emportent les vases sacrés et la châsse de Saint-Bernard. Une garnison de 50 hommes est alors affectée à la protection du lieu.

En 1643, Louis XIII donne à Honoré II de Grimaldi la vicomté du Carladez, en échange de possessions dans le Languedoc et le pays catalan. Toutes les paroisses du canton actuel font alors partie de l'apanage du Prince de Monaco qui, jusqu'à la révolution, administre le Carladez avec bienveillance.

Les Saint-Nectaire ne résident pratiquement pas à Montsalvy et négligent leurs obligations envers le chapitre, les habitants et l'entretien des bâtiments.

Le successeur du dernier Saint-Nectaire, Jean-Jacob de Pluches, ne se soucie pas plus que lui de l'état de l'église et du monastère. Il meurt à Paris et sa belle-sœur s'empare des 15.000 livres qu'il a emportées. Il faudra un jugement pour les récupérer.

Son successeur Joseph Guintrandie, prêtre et docteur en médecine, ayant soigné les pestiférés en Provence, se voit accorder la prévôté pour son dévouement. N'étant pas chanoine, il doit d'abord faire son noviciat mais le relâchement de ses mœurs et son abandon total de l'entretien des lieux le font traduire devant le présidial d'Aurillac par l'Évêque de Saint-Flour.

Le 16 novembre 1728, il est destitué de la prévôté et relégué au séminaire de Saint-Flour puis transféré à la prison de la Conciergerie à Paris où il meurt le 22 avril 1745.

Louis XV nomme alors pour le remplacer Jean de Séguy, docteur en théologie et chanoine de Mur-de-Barrez. Il trouve un monastère complètement désorganisé, la règle et la clôture n'étant plus respectées et une église en partie effondrée.

Il rencontre des difficultés avec ses nombreux opposants, en particulier il veut aplanir les cimetières pour supprimer la grande humidité qui règne dans le chœur de l'église, mais cela entraîne la destruction de nombreuses tombes dont certaines très récentes. Une plainte est donc déposée. Apparemment, le prévôt n'est pas sanctionné. Il fait reconstruire les murs effondrés de l'église, et devant l'impossibilité de remettre en place le monastère, il demande au Roi Louis XV de séculariser les chanoines.

Le 25 février 1753, le Roi autorise par brevet l'ouverture de la procédure. Les chanoines établis dans l'ordre séculier ne sont plus astreints à la règle de Saint-Augustin et ne prononcent plus de vœux. Le prévôt doit résider à Montsalvy et porter au chœur l'anneau et le bâton pastoral, mais il ne coiffe plus la mitre.

Jean de Séguy meurt en 1776 laissant le souvenir de sa sage administration et de sa grande piété.

La population augmente pendant toute cette période jusqu'à atteindre 745 habitants. Une activité de tissage se développe utilisant le chanvre et la laine, et un important marché aux toiles s'installe dans la ville. Des petits pois dont l'espèce a été perdue font également la renommée de Montsalvy jusqu'à la table de Louis XV.

André LARDY